

COMMUNIQUÉ

L'Institut canadien des actuaires applaudit l'ajout des régimes de retraite à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Finances

Ottawa, le 4 novembre 2008 – Les actuaires canadiens accueillent avec enthousiasme la décision du ministre des Finances, Jim Flaherty, d'ajouter les enjeux concernant les régimes de retraite à l'ordre du jour national. L'Institut canadien des actuaires espère que cette démarche amènera les gouvernements encore plus près de l'organisation d'un sommet national sur la réforme des pensions au début de l'année 2009.

L'ajout par le ministre Flaherty des questions touchant les régimes de retraite à la rencontre des ministres des Finances qui a eu lieu hier et le fait que ces derniers aient convenu de mettre sur pied un groupe de travail chargé de se pencher sur les régimes de retraite et les questions connexes constituent une bonne nouvelle pour des millions de participants qui s'inquiètent de la sécurité de leurs prestations de retraite et pour de nombreux promoteurs qui ont assisté, au cours des derniers mois, à une grave diminution de l'actif de leurs régimes de retraite.

Une discussion des ministres des Finances concernant des propositions qui pourraient avoir une incidence positive sur certaines questions immédiates concernant les régimes de retraite serait très utile. On pense notamment à la possibilité que les gouvernements appuient les lettres de crédit, assouplissent les règles sur l'évaluation à la valeur du marché et prolongent le délai accordé aux promoteurs pour rétablir le plein provisionnement de leur régime de retraite afin de les soutenir dans la sécurisation des prestations de retraite pour les participants.

Toutefois, certaines questions cruciales afférentes aux régimes de retraite doivent être résolues à moyen et à long terme. Quatre provinces achèvent, dans leurs juridictions, l'étude de leur réglementation sur les régimes de retraite. Bientôt, des représentants élus et divers ministères gouvernementaux procéderont à l'examen de leurs constatations. L'Institut canadien des actuaires est d'avis qu'avant que les recommandations des examens provinciaux ne fassent l'objet de discussions approfondies, un sommet national sur la réforme des pensions s'impose. Une telle rencontre permettrait à tous les ministres responsables des régimes de retraite de se réunir pour discuter de diverses questions communes, par exemple la baisse de la protection en vue de la retraite, l'harmonisation de la législation et de la réglementation, ainsi que les difficultés auxquelles font face les régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. L'Institut canadien des actuaires est prêt à contribuer à l'organisation d'une telle rencontre.

– 30 –

Pour obtenir des renseignements supplémentaires : Josée Racette, (613) 236-8196, poste 107

Document 208077

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

actuaire.ca